

NOUVELLE DEMANDE D'ACCRÉDITATION DOCUMENTS À FOURNIR :

FORMULAIRE DE DEMANDE D'ADHÉSION ET PAIEMENT

Un paiement de 523,14 \$ (incluant les taxes applicables) couvrant les frais d'analyse et les autres documents indiqués à la section 9 de la demande d'adhésion. **Ces frais sont non remboursables.** Le paiement peut être fait par chèque ou par carte de crédit (Visa ou Mastercard) acceptée par Garantie de construction résidentielle (GCR).

CONVENTION D'ADHÉSION (ORIGINAL)

Dûment signée et paraphée à chaque bas de page et incluant le nom légal complet de l'entreprise.

Note importante : les signatures électroniques ne sont pas acceptées.

RÉSOLUTION DE VOTRE ENTREPRISE

Autorisant les signataires des documents. Veuillez utiliser le modèle GCR en annexe.

Note importante : assurez-vous que **la date de la résolution est identique ou antérieure** à la date de signature de la convention d'adhésion GCR.

COPIE DE LA DEMANDE DE LICENCE OU DE MODIFICATION DE LICENCE RBQ

Ou une preuve de paiement ou une correspondance de la RBQ à cet effet.

DERNIERS ÉTATS FINANCIERS COMPLETS

Ou un bilan d'ouverture audités **ou** accompagnés d'un rapport de mission d'examen rédigé par un comptable membre de l'Ordre des comptables professionnels agréés (CPA) du Québec. Les états financiers doivent être datés et signés.

Si votre entreprise à accréditer est détenue par des compagnies, veuillez nous fournir une copie des derniers états financiers produits (avis au lecteur accepté) ainsi que les états financiers consolidés (si regroupement d'entreprises).

FORMULAIRE DE GCR DU BILAN PERSONNEL

Dûment rempli, daté et signé par chacun des actionnaires (+ 10 % actions votantes), associés, propriétaires et individus propriétaires des compagnies actionnaires. Pour chacun des bilans, veuillez accompagner les documents afférents pour toutes les immobilisations :

Les évaluations municipales;

Les soldes hypothécaires;

Vos relevés de placement officiels (*avec l'entête de l'institut bancaire*) ainsi que vos coordonnées;

FORMULAIRE DE CURRICULUM VITAE DES ACTIONNAIRES, DIRIGEANTS ET RÉPONDANTS

PREUVE DE CAUTIONNEMENT

Contre la fraude, la malversation et le détournement de fonds de 20 000 \$ provenant d'une association d'entrepreneurs ou d'un assureur privé. Dans le cas d'un cautionnement émis par un assureur, veuillez joindre l'original signé par les deux parties.

IMPORTANT DE NOUS RETOURNER LES DOCUMENTS ORIGINAUX PAR LA POSTE!

4101, rue Molson, bureau 300
Montréal (Québec) H1Y 3L1

Courriel : accreditation@garantiegr.com
Téléphone : 514 657-2333
Sans frais : 1 855 657-2333
Télécopieur : 514 657-2334

GarantieGCR.com



GARANTIE
CONSTRUCTION RÉSIDENTIELLE